



« Si le Saint-Cœur m'était conté » (2^e PARTIE)



La colonie de Sampanges.

Dans le bulletin 2012, nous avons relaté les conditions dans lesquelles il fut possible, grâce à un riche fonds iconographique, de réaliser une exposition de photos rappelant quelques aspects importants de l'histoire du Saint-Cœur de Marie à Vendôme, lors des Journées Européennes du Patrimoine. Nous lui avons donné pour titre *Si le Saint-Cœur m'était conté*.

En 2014, Sœur Jacqueline, Supérieure de la communauté du Bon-Secours, retrouva, par le plus grand des hasards, un film inédit, en noir et blanc, de grande qualité, tourné en 16 mm, en 1955, et d'une durée de 43 minutes. Le réalisateur en est, selon des témoignages récents, Monsieur Perrin, neveu de Sœur Saint-Maurice (devenue en 1992 Supérieure de la communauté).



Devant l'intérêt que ce document présentait, il fut décidé de le protéger et d'en faire un DVD, plus facilement exploitable. Ce film, venant compléter l'exposition précédente sur l'histoire du Saint-Cœur, nous avons décidé de le présenter, à son tour, aux Journées Européennes du Patrimoine 2014, comme le second volet de cette histoire sous le titre *Sampanges : la colonie des Sœurs*¹.

Très vite un problème majeur apparut : celui de la mémoire. Mille questions se posèrent à la projection du film et les témoins de cette période se font rares. Heureusement, deux religieuses ont bien voulu travailler avec nous à faire revivre le passé. C'est le résultat de cette collaboration que nous publions ci-après afin que survivent, aux derniers acteurs de cette aventure méconnue, quelques bribes de cette belle histoire qui a contribué à forger, à sa manière, celle du Saint-Cœur de Vendôme².

Sampanges : la colonie des Sœurs

SŒUR MARIE SUZANNE
SŒUR MARIE JOSEPH

Résumé : Une partie très méconnue de l'histoire du Saint-Cœur de Vendôme est racontée ici : celle concernant une propriété non loin de la ville de Nevers offerte aux sœurs par une âme charitable et qui devint la colonie de vacances de leur orphelinat.

Mots-clés : Sampanges, colonie, Saint-Cœur de Marie, Vendôme, de Vernisy, de Cépoï.

1. Sampanges, situé dans l'Allier à 9 km de Nevers.

2. *Congrégation des Sœurs du Bon Secours, Paris, Province de France*, collectif, 1999, p. 789.

Tout commence comme dans les contes de fées par une histoire de châteaux. Le premier cité sera celui de Bel-Air, route de Paris, situé sur la commune de Saint-Ouen et bien connu des Vendômois.

Ce château appartenait à la famille de Monverno qui avait trois filles dont deux sont restées célibataires, leurs fiancés ayant été tués lors de la Première Guerre mondiale. La troisième, quant à elle, épousa monsieur de Vernisy et c'est elle qui, bien des années plus tard, dut subir à la clinique du Saint-Cœur une intervention chirurgicale. Madame de Vernisy, comme le font souvent les malades, observait son infirmière, Sœur Cécile, dont la pâleur l'inquiétait et elle lui dit : « Ma Sœur vous devriez absolument aller vous reposer au grand air et reprendre quelques couleurs... Oui Madame, mais où ? » C'est cette question anodine qui déclencha en madame de Vernisy les démarches qui suivirent.

Cette dernière avait une grande amie, la marquise de Cépoï, qui était alors veuve, sans enfant, et propriétaire de nombreux biens. Se sentant vieillir et désireuse de remettre à des œuvres de bienfaisance ses nombreux biens, madame de Vernisy ne rencontra aucune difficulté lorsqu'elle proposa à son amie de léguer aux Sœurs du Saint-Cœur de Vendôme le domaine qu'elle possédait à Sampanges, constitué d'un château avec ses dépendances et d'une ferme louée à la famille Fassier de père en fils, depuis 1937.

C'est là que notre deuxième château apparaît, du moins ce qu'il en restait, car, occupé pendant la Deuxième Guerre mondiale par des officiers allemands, ceux-ci l'incendièrent à leur départ, en 1944 ; et il ne fut reconstruit que partiellement après la guerre et ce sont ces bâtiments tout neufs que visitèrent, en 1954, Mère Marie des Anges, supérieure du Saint-Cœur, Sœur Marie du Saint-Esprit, assistante de la Supérieure et Sœur Berchmans, économiste.



En 1956, les Sœurs prenaient possession de ces biens afin d'en faire une colonie de vacances pour les enfants de l'orphelinat et quelques autres de familles vendômoises pour le mois de juillet.

Cette colonie était ainsi dirigée : Sœur Marie du Saint-Esprit en assurait les fonctions de directrice, assistée de Sœur Saint-Maurice, Sœur Marie Bernard, Sœur Marie de la Croix et Sœur Françoise, morte prématurément d'un cancer en 1963 et remplacée par Sœur Marie de l'Assomption. Sœur Anne-Marie était lingère et quelques laïques complétaient l'encadrement comme Andrée Lacoste et Germaine Brulé.

La belle aventure se termina en 1972; les religieuses n'étant plus assez nombreuses, les monitrices devenaient difficiles à recruter et surtout les nouvelles normes constituaient un frein sérieux aux activités de la colonie. Pourtant les Sœurs fatiguées continuaient à

aller à Sampanges par petits groupes de deux ou quatre pour profiter du grand air et des produits frais de la ferme.

Monsieur le Curé de Gimouille, le Père Xavier Lacharme, venait célébrer l'Eucharistie, presque tous les jours. C'était pour lui une joie de retrouver les Sœurs et réciproquement. Il adorait leur raconter avec humour des histoires du Nivernais. Il est décédé le 1^{er} mars 2014, à l'âge de 91 ans. Parmi ces souvenirs, nous ne pouvons oublier de citer « Bandole », chienne des Pyrénées appartenant aux fermiers et qui les accompagnait dans leurs sorties, veillant avec vigilance sur les sœurs et les orphelines qu'elle affectionnait particulièrement et « gare aux intrus ! »

Les promenades se faisaient souvent le long du canal du Nivernais qui passait à Gimouille. Elles empruntaient alors le « chemin des ânes » et c'était l'époque, dans les



- Fin -



La colonie de Sampanges.

débuts des années soixante, où les péniches étaient encore tirées par des ânes. Puis on les équipa de moteurs, mais bien vite les transports se firent par camion et le vieux canal ne garda plus que des péniches de plaisance. Que de souvenirs pourtant autour de ce canal que les péniches animaient ! L'été vers cinq heures du matin il fallait les entendre prévenir l'éclusier de leur arrivée. Il y avait en effet deux écluses au Guétin.

À partir des années 1990-1992, les petits voyages se sont raréfiés. L'âge des sœurs, le manque de vocations, malgré le soutien des sœurs du Bon-Secours, les ont amenées à se séparer du domaine de Sampanges. Le

château a été acheté par un particulier de la région de Gimouille et la ferme fut acquise par Dominique Fassier dont la famille louait les terres depuis 1937.

Tout en rédigeant ces quelques lignes de nombreux souvenirs reviennent, on aurait envie de les narrer tous, mais la mémoire elle-même commence à se fragiliser. Cependant on ne peut oublier la famille Fassier, déjà citée, tant leur aide fut précieuse. C'est ainsi qu'une nouvelle page de l'histoire du Saint-Cœur, après bien d'autres, s'est à jamais tournée et que le temps est aussi venu de coucher tout cela dans le grand livre de la vie.